

Ecole Sainte Famille

Etablissement privé lié par contrat avec l'Etat

Membre de l'Institution NDA

4, rue du Bruille – 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél : 03 27 48 14 44 - E-mail : accueil@nda59.frwww.nda59.fr

CONTRAT DE SCOLARISATION

ECOLE Ste Famille 2026-2027

ELEVE

NOM Prénom : _____

Niveau de classe en sept 2026 :

Maternelle : Petite section Moyenne section Grande sectionPrimaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2Régime en sept 2026 : Demi pensionnaire Thermos* Externe Dossier PAI pour _____ Dossier MDPH pour _____

S'il y a un changement de régime par rapport à la fin d'année alors veuillez joindre un courrier à ce dossier.

*THERMOS (PAI sur accord dossier médecin scolaire)

RESPONSABLE LEGAL	PARENT 1	PARENT2
NOM Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

LES PARENTS

Situation familiale	Marié <input type="checkbox"/>	séparé <input type="checkbox"/>	divorcé <input type="checkbox"/>	vie maritale <input type="checkbox"/>	pacsé <input type="checkbox"/>	remarié <input type="checkbox"/>
	Veuf <input type="checkbox"/>	célibataire <input type="checkbox"/>				
L'enfant réside chez :	M. et Mme <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>		Monsieur <input type="checkbox"/>		
Responsable payeur	M. et Mme <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>		Monsieur <input type="checkbox"/>	Autres..... <input type="checkbox"/>	

Contribution de solidarité Annuelle et volontaire**Merci de cocher le montant choisi :**

Le montant sera intégré à la facturation

 20 euros 30 euros 40 euros

Remplir, lire et signer les pages.

ATTENTION

A rendre

Veuillez insérer dans ce dossier

- L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
Sinon la catégorie F vous sera facturée et **aucune** correction ne sera faite après la facturation.
- Le chèque d'acompte de 100 euros.
- Le chèque de frais de dossier de 25 euros
uniquement si vous inscrivez un nouvel élève.
- Le RIB si changement ou nouvel inscrit.

A conserver

- Le règlement financier (joint à ce dossier) qui apportera beaucoup de réponses comptables à vos questions.

Pour d'autres renseignements, le service gestion famille est à votre disposition aux 03.27.48.32.64

ENGAGEMENT FINANCIER

- Uniquement pour l'inscription d'un nouvel élève au sein de l'Institution :

Un chèque de 25 euros pour les frais de dossier d'inscription doit être remis avec ce contrat de scolarisation.

- Chèque d'acompte obligatoire pour tous :

Le chèque d'acompte de 100 euros à l'ordre d'OGEC NDA est à joindre au contrat et sera déduit de la facture de septembre. Il passera en banque le 8 juillet, le 25 août et le 10 septembre. (cf2.1)

TARIF SCOLARITE 2026-2027		
MATERNELLE	REVENU FAMILIAL	TARIF ANNEE
A	0 à 25 000 €	587,00 €
B	25 000 à 40 000 €	685,00 €
C	40 000 à 60 000 €	740,00 €
D	60 001 à 80 000 €	763,00 €
E	80 001 à 100 000 €	857,00 €
F	+ de 100 000 €	915,00 €
PRIMAIRE	REVENU FAMILIAL	TARIF ANNEE
A	0 à 25 000 €	628,00 €
B	25 000 à 40 000 €	726,00 €
C	40 000 à 60 000 €	792,00 €
D	60 001 à 80 000 €	822,00 €
E	80 001 à 100 000 €	900,00 €
F	+ de 100 000 €	969,00 €

L'**avis d'imposition sur les revenus doit être donné obligatoirement** sinon la catégorie F sera appliquée et **aucun changement après la facturation** ne pourra être effectué.

A titre indicatif TARIF REPAS 2025-2026 (revalorisation en avril 2026)		
	UNITE	FORFAIT ANNUEL
CANTINE MATERNELLE	Repas Occasionnel 5.10 euros	Forfait de 140 jours de cantine à 5.10 euros Soit 714 euros
CANTINE PRIMAIRE	Repas Occasionnel 6.03 euros	Forfait de 140 jours de cantine à 5.61 euros Soit 785.40 euros
REPAS PAI Thermos	1.50 / repas	Le repas PAI est exclusivement réservé aux enfants avec un PAI

Engagement Eco Responsable :

- Les factures sont envoyées par internet sur le site Ecole Directe et un archivage des 3 dernières années y est effectué.

Si vous désirez une facture papier veuillez cocher la case

Cheffe d'établissement SAINTE FAMILLE
Anne Sylvie SOULIER

Raismes, le.....

Signature du Père et de la Mère,
(pour les parents non séparés)

OU

Signature du ou des Responsable(s) Payeur(s)
(uniquement pour les parents séparés)

Le père ou La mère ou **50/50**